



Gratuit

Informations

Ecole de musique intercommunale

 [0467678768](tel:0467678768)

 [Courriel](#)

01
AVRIL

18h00

MUSIQUE

Les Heures musicales

Les Heures musicales sont l'occasion de découvrir les jeunes talents et de soutenir les musiciens en herbe de l'Ecole de musique intercommunale.

 AJOUTER À MON CALENDRIER

A partir d'un répertoire préparé par des élèves de tous âges, tous niveaux et de tous instruments, et avec la complicité de leur professeur, l'heure musicale est une véritable mise en situation pour les élèves musiciens associée à de nombreux moments d'éducation musicale. Ces heures musicales ont tout au long de l'année et ont pour objectif de susciter la rencontre de nouveaux publics par une centralisation régionale en vallée d'Hérault.

PRÉCÉDÉ

[≡ RETOUR À LA LISTE](#)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS